

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire suppléant, le 8 juillet 2014 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Steve Gagnon, district 1  
M. Pierre O'Donoughue, district 2  
Mme Francine Raymond, district 3  
M. Claudio Benedetti, maire suppléant  
M. Alexandre Plante, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
M. Pierre Jetté, district 8  
Mme Doreen Assaad, district 9  
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général  
Me Louise Bouvier, chef de service - greffe et archives et greffière adjointe

Sont absents : M. Paul Leduc, maire  
M. Serge Séguin, district 4

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

**140708-302**

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

## 3. Procès-verbaux

**140708-303**

### 3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 10 JUIN 2014 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil approuve le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard tenue le 10 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 4. Communications

140708-304

### 4.1 POLITIQUE DE COMMUNICATIONS 2014 - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil adopte la politique de communications datée du 8 juillet 2014, soumise par la Direction des communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5. Travaux publics

140708-305

### 5.1 ACQUISITION D'UN CHARIOT ÉLÉVATEUR - CONTRAT SI-14-741/PB-13-43-ME - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-741/PB-13-43-ME relatif à l'acquisition d'un chariot élévateur neuf, au plus bas soumissionnaire conforme, Les Équipements Montérégie inc., selon le prix soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 28 564,39 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140708-306

### 5.2 TRAVAUX DE DÉSHÉBAGE ET/OU TAMISAGE - CONTRAT SI-14-738/TP-14-39-PA - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-738/TP-14-39-PA relatif aux travaux de désherbage et/ou tamisage pour une période de deux ans, du 10 juillet 2014 au 9 juillet 2016, au plus bas soumissionnaire conforme, Les entreprises MPSR Enr., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 60 120,43 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6. Loisir, culture et vie communautaire

140708-307

### 6.1 POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES - RETRAIT DE STATUTS DE RECONNAISSANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil retire le statut de reconnaissance aux trois organismes suivants qui ont mis fin à leur offre de service à Brossard : *Jardin d'enfants de Brossard*, *Intergroupe O. A. français de Montréal* et *Les équipes de sauvetage de Brossard*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8. Finances

140708-308

**8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES - DU 6 JUIN AU 3 JUILLET 2014**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires pour la période du 6 juin au 3 juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-309**

**8.2 FACTURATIONS DIVERSES - RADIATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil autorise la Direction des finances à radier des livres un montant de 26 866,57 \$ et les intérêts s'y rattachant, provenant de factures diverses impayées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-310**

**8.3 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des imprévus aux contrats pour la période du 11 juin au 8 juillet 2014.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

<b>9. Ressources humaines</b>
-------------------------------

**140708-311**

**9.1 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS CADRES - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés réguliers et contractuels cadres datée du 25 juin 2014.

Le conseil autorise le directeur général à signer, s'il y a lieu, tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-312**

**9.2 ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES FINANCES - MODIFICATIONS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la nomination de Madame Lucie Magnan au poste de chef de division opérations et la nomination de Madame Chantal St-Pierre au poste de chef de division comptabilité et finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-313**

**9.3 ORGANIGRAMME SERVICES BROSSARD - MODIFICATIONS**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil procède aux changements suivants à l'organigramme de Services Brossard:

Abolition de la fonction de coordonnateur aux relations avec les citoyens et aux projets spéciaux;  
Création d'un poste cadre - chef de service - Services Brossard;  
Création d'un poste cadre - agent superviseur;  
Abolition du poste de préposé à l'accueil;  
Création d'un poste - agent de services aux citoyens - semaine réduite (15 h / semaine);

Abolisse deux postes de commis général, un poste de commis général de bureau et deux postes d'agent de bureau de la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-314**

**9.4 CONGÉDIEMENT - EMPLOYÉ # 722869**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil congédie l'employé #722869, compte tenu du rapport du directeur général et de sa recommandation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>10. Technologies de l'information</b>
--

**140708-315**

**10.1 SUPPORT LOGICIEL WMWARE - CONTRAT SI-14-753 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil octroie le contrat SI-14-753 relatif au renouvellement du contrat de support - licences Wmware utilisées par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, au montant de 63 954 \$, taxes de 14,975 % incluses. La part de la Ville de Brossard est de 28 306 \$.

La Ville autorise le directeur des technologies de l'information à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>11. Services juridiques</b>
--------------------------------

**140708-316**

**11.1 RÈGLEMENT REG-295 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LES ZONES RÉSIDENTIELLES L16H ET L17H À MÊME LA ZONE L02H ET D'AJOUTER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le *règlement REG-295 modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones résidentielles L16H et L17H à même la zone L02H et d'ajouter les dispositions particulières applicables.*

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140708-317**

**11.2 RÈGLEMENT REG-298 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ESPACES LIBRES, À L'AFFICHAGE, AUX CASES DE STATIONNEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DU SITE POUR LA ZONE L13C - ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le *règlement REG-298 modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier les dispositions applicables aux espaces libres, à l'affichage, aux cases de stationnement et à l'aménagement du site pour la zone L13C.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-318**

**11.3 RÈGLEMENT REG-301 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AJOUTER, DANS LE GROUPE D'USAGE C05: COMMERCE DE SERVICE 1, L'USAGE C059213: BAR LAITIER, DE CRÉER LA ZONE COMMERCIALE L14C À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE L03H ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE ET DE REVOIR CELLES DE LA ZONE L03H - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté lors d'une prochaine séance, le *règlement REG-301 modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'ajouter, dans le groupe d'usage C05: commerce de service 1, l'usage C059213: Bar laitier, de créer la zone commerciale L14C à même une partie de la zone L03H et de prévoir des dispositions particulières applicables à la zone et de revoir celles de la zone L03H.*

**140708-319**

**11.4 RÈGLEMENT REG-301 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AJOUTER, DANS LE GROUPE D'USAGE C05: COMMERCE DE SERVICE 1, L'USAGE C059213: BAR LAITIER, DE CRÉER LA ZONE COMMERCIALE L14C À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE L03H ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE ET DE REVOIR CELLES DE LA ZONE L03H - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil adopte le premier projet de *règlement REG-301 modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'ajouter, dans le groupe d'usage C05: commerce de service 1, l'usage C059213: Bar laitier, de créer la zone commerciale L14C à même une partie de la zone L03H et de prévoir des dispositions particulières applicables à la zone et de revoir celles de la zone L03H.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>12. Urbanisme</b>
----------------------

**140708-320**

**12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 11 JUIN 2014**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 11 juin 2014 en modifiant la résolution CCU140611-3.1, afin d'enlever la deuxième condition puisque le projet de construction aux 8115 et 8125, boulevard Saint-Laurent sera traité lors de la consultation publique prévue pour la modification au règlement de zonage, et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

- CCU-140611-3.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), boulevard de Rome - plan concept de développement – projet Luxor – lot 3 968 701 – zone L02H, zones projetées L16H et L17H*
- CCU-140611-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 519, rue Richelieu – construction d'une habitation unifamiliale isolée*
- CCU-140611-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5900-5910-5930, rue Baillargeon – modification de la toiture*
- CCU-140611-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6024-6026, rue Alain projeté (actuel 6024, rue Alain) – construction d'un groupe de deux habitations unifamiliales jumelées*
- CCU-140611-5.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 3730, rue Ontario – reconstruction d'une habitation unifamiliale isolée suite à un incendie*
- CCU-140611-5.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5995, rue Aline projeté (actuel 2585, rue Audette) – construction d'une habitation unifamiliale isolée*
- CCU-140611-5.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Cité Dix30 résidentiel, boulevards Rome/Leduc – modification à l'aménagement de l'emplacement*
- CCU-140611-5.7** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5804, rue Aline projeté (actuel 2630, rue Asselin) –construction d'une habitation unifamiliale isolée –modification à l'implantation et à l'architecture.*
- CCU-140611-5.8** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 920, chemin des Prairies – construction d'une habitation unifamiliale isolée*
- CCU-140611-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8015, boulevard du Quartier – Cité DIX30 commercial – modification à l'architecture du bâtiment C5*
- CCU-140611-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9180, boulevard Leduc, suite 105 – Phase III – Quartier DIX30 – modification à l'architecture et affichage – Le Sociale*
- CCU-140611-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9105, boulevard Taschereau, suite D–agrandissement arrière –Familiprix*
- CCU-140611-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5770, boulevard Taschereau – affichage – Lexus Prestige*
- CCU-140611-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8025, boulevard Taschereau, suite G – affichage – Ledco*

**CCU-140611-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9160, boulevard Leduc, suite 410 – Phase III – Quartier DIX30 - affichage – Regus*

**CCU-140611-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9315, boulevard Leduc, suites 30-35 - Phases I et II – Quartier DIX30 – affichage - American Eagle et Aerie*

**CCU-140611-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9140, boulevard Leduc, suite 220 – affichage – RBC Gestion de Patrimoine*

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140708-321**

**12.2** **TRAVAUX INACHEVÉS ET NUISANCES - 5843, RUE ALINE - POURSUITE**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil autorise la Direction des services juridiques à mandater Me Daniel Côté, avocat, afin de prendre tous les moyens légaux justifiés et nécessaires pour faire exécuter les travaux sur la propriété sise au 5843, rue Aline et pour faire cesser les illégalités constatées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-322**

**12.3** **USAGES NON CONFORMES – 9575-9577 BOULEVARD GRANDE-ALLÉE - POURSUITE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise la Direction des services juridiques à mandater Me Daniel Côté, avocat afin de prendre tous les moyens légaux justifiés et nécessaires pour faire cesser les illégalités constatées sur la propriété localisée au 9575-9577 boulevard Grande-Allée (lot 2 702 163).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-323**

**12.4** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 5595 ET 5999, RUE ALINE (ACTUEL 2585, RUE AUDETTE) – LOTS 5 523 885 ET 5 523 886 (LOT ACTUEL 2 028 713) – ZONE A27H**

a) Audition des personnes intéressées:

Il y a eu intervention d'un citoyen

b) Adoption:

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser une profondeur de lot variant de 25,40 m à 25,60 m, au lieu du minimum prescrit de 27 mètres;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 5995 et 5999, rue Aline - Zone A26H - Lots 5 523 885 et 5 523 886, conformément à la recommandation numéro CCU-140611-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-324**

12.5

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 7865, RUE DES SAULES – LOTS  
2 832 242 ET 2 832 240 – ZONE S04H**

a) Audition des personnes intéressées:

Il y a eu intervention d'un citoyen

b) Adoption:

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de de régulariser l'espace libre arrière d'une véranda à 4,35 m au lieu du minimum prescrit de 7,50 mètres;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 7865, rue des Saules - Zone S04H - Lots 2 832 242 et 2 832 240, conformément à la recommandation numéro CCU-140611-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>13. Génie</b>
------------------

**140708-325**

**13.1 RECONSTRUCTION DU CHEMIN DES PRAIRIES - PHASES 1 À 4 - CONTRAT  
SP-14-712 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-712 relatif aux travaux de reconstruction du chemin des Prairies - Phases 1 à 4, au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Citadin inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 3 058 698,64 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-326**

**13.2 RÉFECTION DE LA PISTE CYCLABLE DE LA VOIE MARITIME - ENTENTE  
INTERMUNICIPALE - DÉLÉGATION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accepte que la Ville de Saint-Lambert agisse à titre de maître d'oeuvre dans la réalisation du projet de réaménagement de la piste cyclable de la Voie maritime, entre l'estacade et le pont Victoria, en impliquant la Ville de Brossard pour la prise de toute décision d'ordre technique ou administrative.

Le maire et la greffière sont autorisés à signer l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lambert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-327**

**13.3 FOURNITURE ET INSTALLATION DE LUMINAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE DES  
ENSEIGNES DES ENTRÉES DE LA VILLE - CONTRAT SP-14-731 - OCTROI  
DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-731 relatif aux travaux d'éclairage des enseignes aux entrées de la ville, au plus bas soumissionnaire conforme, Pierre Brossard (1981) Ltée, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 61 701,23 \$, taxes de 14,975 % incluses.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-328**

**13.4 SCARIFICATION DES BOULEVARDS DU QUARTIER, LAPINIÈRE, MATTE ET DES RUES BAUDELAIRE ET MALO ET COUCHE D'USURE DES BOULEVARDS CHEVRIER, LAPINIÈRE ET DE ROME - CONTRAT SP-14-746 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-746 relatif à des travaux de scarification des boulevards du Quartier, Lapinière et Matte et des rues Baudelaire et Malo et de pavage des boulevards Chevrier, Lapinière et de Rome, au plus bas soumissionnaire conforme, Sintra inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 1 974 362,45 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140708-329**

**13.5 TRAVAUX D'ASPHALTAGE DES SENTIERS PIÉTONNIERS ET DE LA PISTE CYCLABLE DU SECTEUR C - SP-14-742 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-742 relatif aux travaux d'asphaltage des sentiers piétonniers et de la piste cyclable situés dans le secteur C, au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Civil Pro inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 354 950,82 \$, taxes de 14,975% incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140708-330**

**13.6 ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE DONNÉES DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE - CONTRAT SP-14-692 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-692 relatif à l'acquisition d'un système de collecte de données de la circulation routière par vidéo, au seul soumissionnaire conforme, Miovision Technologie inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 50 025,62 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140708-331**

**13.7 RÉFECTION EXTÉRIEURE DE L'HÔTEL DE VILLE – CONTRAT SP-13-574 - FOURNITURE DES SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE, EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET EN INGÉNIERIE – ADAPTATION ET MODIFICATION DES PLANS ET DEVIS**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil modifie la résolution 131001-410 concernant le contrat SP-13-574 relatif à la fourniture des services professionnels en architecture, en architecture de paysage et en ingénierie pour la réfection extérieure de l'hôtel de ville, afin d'y ajouter l'adaptation et la modification des plans et devis requis en fonction de la conception modifiée du projet, au coût de 175 828,97 \$, taxes de 14,975 % incluses, conformément à l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Les sommes requises pour ce contrat sont disponibles au budget d'immobilisation. Le contrat est soumis à la politique de gestion contractuelle pour le coût total déposé, ce qui inclut l'ajustement effectué en vertu de la présente.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes**

**140708-332**

**14.1 SUBVENTIONS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 400 \$, versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à *Club de plongeon Agami inc.*, *Loisirs Notre-Dame de Bonsecours inc.*, *Maison de la famille de Brossard*, *Réseau Internet de Brossard* et *Nage synchro*, *Les bélugas*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15. Dépôt – documents**

**140708-333**

**15.1 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS -  
EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE - DÉPÔT**

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre des employés syndiqués, réguliers, temporaires et saisonniers datée du 2 juillet 2014 est déposée.

**140708-334**

**15.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES - DU 5 JUIN AU 2 JUILLET 2014**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation du pouvoir, pour la période du 5 juin au 2 juillet 2014, est déposée.

**16. Conseil d'agglomération**

**140708-335**

**16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 10 JUILLET 2014 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-140710-1.2, 1.5, 1.7, 1.8, 1.10 à 1.15, 1.19, 1.22, 1.24. 1.26 à 1.28 et 1.30 à 1.35.

Le conseil donne, au maire ou à son représentant, l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre les points 1.7 et 1.13.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140708-336**

**16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE**

En l'absence du maire, ce point est reporté à une séance subséquente.

**17. Levée de l'assemblée**

**140708-337**

**17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE SUPPLÉANT,

LA GREFFIÈRE ADJOINTE,

\_\_\_\_\_  
Claudio Benedetti

\_\_\_\_\_  
Louise Bouvier